



Avis de compétition Championnats québécois d'été 2012 9 au 12 août 2012

-----AVIS IMPORTANT-----

Veillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et devront être reçus au bureau de Patinage Québec avant la date limite ci-dessous.

DATE LIMITE : 20 juin 2012

Veillez noter qu'aucun délai ne sera accordé et que seul le courrier reçu à cette date sera considéré, quelle que soit la date d'oblitération.

CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS D'ÉTÉ 2012
Pierrefonds (Québec)
Sanction P-12-001
9 au 12 août 2012

Annonce:

Patinage Québec a le plaisir de vous annoncer la tenue des Championnats québécois d'été.

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association (7000) (B) (1.16).

Hôte:

Région Lac St-Louis

Comité organisateur:

Directeur technique :
Présidente du comité organisateur :

Adrien Cogan
Anna Marie Marx

Endroit de la compétition:

Sportplexe les 4 Glaces de Pierrefonds
14 700, boul. Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9H 4Y6

Dimension des pistes:

Glacé 1 : 85 x 200 pieds
Glacé 2 : 85 x 200 pieds
Glacé 3 : 85 x 200 pieds
Glacé 4 : 100 x 200 pieds

Renseignements généraux:

Les Championnats québécois d'été se dérouleront conformément aux règlements officiels de Patinage Canada et à tous les communiqués de Patinage Canada qui s'y rapportent. Veuillez vous reporter plus précisément à la section **7000** et à la section **5000**.

Date d'inscription:

Date limite d'inscription: **20 juin 2012**.

Frais d'inscription :

✓ Simple – court et libre :	214,72 \$	Senior, Junior, Novice, Pré-novice
✓ Simple – court ou libre :	119,29 \$	Toutes les catégories en simple
✓ Couple – court et libre :	119,29 \$ / partenaire	Senior, Junior, Novice, Pré-novice
✓ Couple – court ou libre :	74,55 \$ / partenaire	Senior, Junior, Novice, Pré-novice
✓ Couple Juvénile :	59,64 \$ / partenaire	
✓ Danse – sur tracé/courte & libre :	119,29 \$ / partenaire	Senior, Junior, Novice, Pré-novice, Juvénile, Pré-juvénile « A »
✓ Danse – sur tracé/courte ou libre :	74,55 \$ / partenaire	Senior, Junior, Novice, Pré-novice, Juvénile, Pré-juv. « A »
✓ Danse Pré-juvénile « B » :	59,64 \$ / partenaire	

NB : les frais d'inscription incluent les taxes et frais de service.

* Pour les participants qui choisissent de payer par chèque ou mandat poste, veuillez libeller le tout à : « Patinage Québec ».

Aucun chèque postdaté après le 20 juin 2012 ne sera accepté.

Les frais d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite (7000) (B) (1.5) (1) (2).

EXIGENCES TECHNIQUES

Les patineurs devront satisfaire aux critères de tests et d'âges établis par Patinage Canada (Annexe A) en date du **20 juin 2012** **ET** avoir atteint le pointage technique requis dans le programme libre entre le **1^{er} Septembre 2011 et le 20 Juin 2012.**

TOUTEFOIS: Un athlète ayant fait partie de l'équipe du Québec en 2010/2011 et/ou 2011/2012 pourra soumettre son pointage technique obtenu entre le **1^{er} Septembre 2010 et le 20 Juin 2012.**

Le pointage technique requis peut avoir été atteint **dans n'importe quelle catégorie au programme libre et ce, dans les compétitions suivantes:**

- Compétitions interrégionales, régionales ou interclubs tenues au Québec;
- Compétitions provinciales (Championnats d'été, Georges-Ethier, Championnats de section A, Championnats de section B, Finale des Jeux du Québec, Compétition Michel-Proulx - STAR);
- Compétitions de niveau national (Défi et Championnats Canadiens); et
- Toutes compétitions internationales.

Les patineurs auront la possibilité de s'inscrire dans un seul segment s'ils le désirent.

Les patineurs ne pourront pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline, par exemple : s'inscrire pré-novice dames libre et novice dames court ne sera pas permis.

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 de Patinage Canada.

N.B : Les programmes sont les programmes de compétition officiels incluant les changements acceptés par Patinage Canada après la réunion de l'UIP qui aura lieu en juin 2012. Veuillez vous référer au document « Trousse technique de préparation 2012-2013 » mis à jour sur le site internet de Patinage Canada au www.patinagecanada.ca .

PATINEURS EN SIMPLE

SENIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : aucune limite.

- Avoir atteint le pointage technique de **28,0** au programme libre après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4).

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

Dames : 4 minutes +/- 10 secondes.

JUNIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 19 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **24,0** au programme libre après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4).

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 4 minutes +/- 10 secondes.

Dames : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 17 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **18,0** au programme libre après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4).

Un programme court en musique : 2 minutes 30 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Messieurs : 3 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

Dames : 3 minutes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 16 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **15,0** au programme libre après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4).

Un programme court en musique : 2 minutes 30 secondes maximum.

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 3 minutes +/- 10 secondes.

JUVÉNILE MOINS DE 14 ans

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 14 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **13,0** au programme libre après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4).

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 2 min. 30 sec. +/- 10 secondes.

JUVÉNILE MOINS DE 11 ans

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Avoir atteint le pointage technique de **12,0** au programme libre après le **1^{er} Septembre 2011** (voir p4).

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 2 min. 30 sec. +/- 10 secondes.

PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS :

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : avoir moins de 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- Aucun pointage minimal requis

Un programme de style libre en musique : Dames et Messieurs : 2 minutes 30 sec. +/- 10 secondes

PATINEURS EN COUPLE

SENIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 4 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes.

JUNIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Un programme court en musique : 2 minutes 50 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 4 minutes +/- 10 secondes

NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PRÉ-NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent avoir moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Un programme court en musique : 2 minutes 40 secondes maximum.
Un programme de style libre en musique : 3 minutes +/- 10 secondes.

JUVÉNILE.

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent avoir moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Un programme de style libre en musique : 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes.

PATINEURS EN DANSE

SENIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Danse courte : Un à trois des rythmes suivants : Polka, Marche, Valse
Élément danse sur tracé : Yankee Polka
Communiqué UIP # 1721
Musique vocale permise
Durée : 2 minutes et 50 secondes +/- 10 secondes

Danse libre : Musique vocale permise
Durée : 4 minutes en musique +/- 10 secondes

JUNIOR

Critères selon le règlement de Patinage Canada

Âge : dame – avoir moins de 19 ans / homme – avoir moins de 21 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse courte : Blues et un des rythmes suivants : Swing, Hip Hop
Élément danse sur tracé : Blues
Communiqué UIP # 1721
Musique vocale permise
Durée : 2 minutes et 50 secondes en musique +/- 10 secondes

Danse libre : Musique vocale permise.
Durée : 3 minutes et 30 secondes en musique +/- 10 secondes

NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : dame – avoir moins de 19 ans / homme – avoir moins de 21 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé : Westminster
Danse libre : Musique vocale permise.
Durée : 3 minutes +/- 10 secondes

PRÉ-NOVICE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé : Foxtrot de Keats
Danse libre : Musique vocale permise.
Durée : 2 minutes et 30 secondes +/- 10 secondes

JUVÉNILE

Critères selon le règlement de Patinage Canada.

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé : Ten-Fox
Danse libre : Musique vocale permise.
Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILE (A) :

Test : Préliminaire de danse complété

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danse sur tracé : Danse Swing
Danse libre : Vous référer aux exigences pour le programme Juvénile danse libre.
Durée : 2 minutes +/- 10 secondes

PRE-JUVÉNILE (B) :

Test : Avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Âge : les deux partenaires doivent être âgés de moins de 18 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Danses sur tracé : Valse Hollandaise, Baby Blues